

Consultation pour la rédaction d'un contenu pédagogique
Formation asynchrone destinée aux professionnel.le.s de la santé
formé.e.s à l'international

Pour :
Réseau Santé – Nouvelle-Écosse

Contact :
Rania Harrabi | Coordinatrice de projets | **Réseau Santé – Nouvelle-Écosse**
+1 (902) 222-6524 | projets4@reseausantene.ca

Montant: **35 000,00\$ + taxes**

L'organisme

Réseau Santé – Nouvelle-Écosse (RSNE - www.reseausantene.ca) est un organisme sans but lucratif, qui a pour mission de promouvoir et d'améliorer l'accessibilité en français aux services de santé et de mieux-être de qualité dans toutes les régions acadiennes de la province. Sa vision est que les Acadiens et les Acadiennes de la Nouvelle-Écosse s'épanouissent en bénéficiant d'un système de santé respectueux de leurs valeurs culturelles, sociales et linguistiques.

En vue de parvenir à la réalisation de sa mission, Réseau Santé – Nouvelle-Écosse réunit les partenaires clés de la santé et du mieux-être des niveaux provincial et local. Il compte également sur l'appui de la Société Santé en français (SSF - <https://www.santefrancais.ca/>). Ce chef de file national assure, en étroite collaboration avec les réseaux santé en français de chaque province et territoire, un meilleur accès à des programmes et services de santé en français de qualité pour améliorer l'état de santé de l'ensemble des communautés acadienne et francophones vivant en milieu minoritaire.

Le contexte

Les professionnel.le.s de la santé formé.e.s à l'étranger qui s'installent en Nouvelle-Écosse doivent s'adapter à un système de santé aux normes, pratiques et valeurs différentes de celles de leur pays d'origine. Cette transition peut entraîner un sentiment de décalage et nuire à leur intégration professionnelle.

Outre les défis liés à la reconnaissance des compétences, ces professionnel.le.s doivent également comprendre le fonctionnement du système de santé canadien, les attentes en matière de communication interculturelle, de collaboration interprofessionnelle, ainsi que les notions clés liées à l'éthique, à la sécurité des patients et au professionnalisme.

Le projet

Le **Réseau Santé – Nouvelle-Écosse** a reçu un financement d'**Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada** pour la création d'un programme de formation visant à renforcer les compétences des professionnel.le.s de la santé formé.e.s à l'international.

Dans le cadre de ses efforts pour faciliter l'intégration de ces professionnel.le.s, le **Réseau Santé – Nouvelle-Écosse** souhaite développer un programme de formation sur l'orientation au système de soins de santé, culture et contexte canadiens et néo-écossais. Cette formation a pour objectif de mieux préparer les professionnel.le.s de la santé à exercer leur métier en Nouvelle-Écosse en leur offrant une compréhension approfondie du système de santé canadien, de ses valeurs, de ses normes et du contexte culturel et social dans lequel ils et elles seront amené.e.s à travailler.

Le contenu final sera destiné à être utilisé en auto-apprentissage en ligne (asynchrone) et devra être adapté pour une future diffusion sur une plateforme numérique. La formation devra également respecter les normes d'accessibilité, tant sur le plan linguistique que visuel.

Les principaux objectifs de cette formation incluent :

- Comprendre la notion de culture et son impact sur les soins de santé;
- Se familiariser avec les systèmes de santé canadien, tant au niveau fédéral que provincial;

- Découvrir les particularités du système de santé néo-écossais, ses structures et son fonctionnement;
- Identifier les enjeux liés à la sécurité des patient.e.s et comprendre les principes des soins centrés sur le/la patient.e;
- Développer les compétences en communication et en collaboration interprofessionnelle, en travaillant avec les autres professionnel.le.s de santé, les patient.e.s et les familles;
- Connaître les normes professionnelles, les valeurs éthiques, les valeurs d'équité, et les attentes en matière de formation continue au Canada. **La formation devra obligatoirement inclure une section sur les peuples autochtones;**
- Explorer les spécificités régionales de la Nouvelle-Écosse et leur impact sur la pratique professionnelle

Le mandat

Rôles et responsabilités de la firme de consultation

Nous attendons que la firme de consultation réalise les activités suivantes de manière proactive

- **Conception du programme de formation:** Élaboration d'un programme complet abordant les spécificités du système de santé en Nouvelle-Écosse, l'équité et les biais culturelles, les défis culturels et linguistiques, les normes professionnelles et les attentes locales en matière de soins de santé;
- **L'élaboration de contenus pédagogiques** adaptés aux besoins d'un public francophone immigrant, avec des ressources interactives : textes, mises en situation, études de cas, questions brochant un portrait démographique en début de formation, évaluations de l'appréciation des modules et de la formation, quizz, glossaire...;
- **Adaptation au contexte local :** S'assurer que le contenu reflète fidèlement les réalités du système de soins de santé en Nouvelle-Écosse, en tenant compte des différences culturelles et des défis rencontrés par les professionnel.le.s formé.e.s à l'international;
- **Collaboration avec les experts, les partenaires listés par le RSNÉ** et des membres de groupes méritant l'équité pour assurer la cohérence et la justesse du contenu;
- **Adaptation pour l'apprentissage en ligne :** Assurer que le contenu est adapté pour une intégration efficace dans l'environnement d'apprentissage en ligne qui sera retenu par le RSNÉ;+
- **Respect des normes :** la firme de consultation devra veiller au respect de l'écriture inclusive et des normes d'accessibilité linguistique et visuelle;
- **Préparation des rapports sur l'avancement du projet :** la firme de consultation devra fournir des rapports périodiques (des courriels ou lors de réunions) sur l'avancement du projet. La fréquence de ces rapports sera définie dès la première réunion entre la firme de consultation et le RSNÉ. Ces rapports permettront de suivre la progression du travail, d'ajuster les priorités si nécessaire, et de garantir que le programme respecte les échéances prévues. Chaque rapport devra inclure les étapes réalisées, les difficultés rencontrées et les ajustements apportés au besoin;
- **Respect du droit d'auteur :** à tout moment, la firme de consultation retenue devra s'assurer du plein respect du droit d'auteur en :
 - Citant les sources employées pour développer le contenu
 - Développant du contenu original
 - Obtenant les autorisations nécessaires au nom du RSNÉ pour utiliser du contenu protégé par des droits d'auteurs, sans frais supplémentaire pour le RSNÉ.

La firme de consultation devra également s'assurer que le programme final soit flexible, interactif et accessible, afin d'offrir une expérience d'apprentissage de qualité aux professionnel.le.s de la santé qui suivront cette formation.

Rôles et responsabilités du Réseau Santé – Nouvelle-Écosse (RSNÉ)

L'équipe du RSNÉ est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant les sujets à aborder et les attentes liées au programme. Nous nous engageons à offrir un soutien continu en fournissant des clarifications et des conseils sur le contenu attendu. De plus, nous réaliserons des révisions périodiques des prestations fournies par la firme de consultation afin de garantir la conformité des livrables aux exigences établies. Ces révisions permettront d'ajuster et d'améliorer les services en fonction des retours et observations reçus, assurant ainsi une réponse optimale à nos attentes et une progression harmonieuse tout au long du processus.

De plus, le RSNÉ s'engage à former un groupe consultatif représentant le public-cible et ses partenaires pour obtenir des commentaires sur la formation. Le RSNÉ assumera la responsabilité complète de :

- La logistique du groupe (recrutement, organisation des rencontres, communication)
- La transmission des commentaires à la firme retenue pour intégration des modifications
- Le versement des honoraires aux membres du groupe, le cas échéant

Le RSNÉ mandatera également une personne ou organisation autochtone pour réviser les sections pertinentes de la formation. Le RSNÉ sera responsable de :

- L'approche et la sélection de cette ressource autochtone.
- Le paiement des honoraires associés, le cas échéant.

Livrables attendus

- **Un calendrier et un plan de projet** validés avec le RSNÉ
- **Une structure pédagogique détaillée de la formation**, incluant notamment le découpage en modules, la durée estimée de chaque module, l'ordre logique des apprentissages, les types d'activités prévues et la progression pédagogique proposée aux PSFI. Cette structure devra être révisée et validée en collaboration avec le RSNÉ et le groupe consultatif représentant le public-cible, mis en place par le Réseau;
- **Un contenu final de formation structuré et adapté à l'apprentissage en ligne**, fourni dans un format éditable. Il inclura une organisation en modules et sous-sections logiques, avec une progression fluide facilitant la compréhension et la navigation sur une plateforme numérique. Cette structuration servira également de base à la firme de graphisme pour concevoir une interface cohérente, ergonomique et fidèle à l'intention pédagogique;
- **Les ressources annexes et matériel éducatif interactif** (évaluations, liens vers des ressources audiovisuels ou des documents de référence, etc).

Les exigences

Le prestataire devra démontrer :

- Une expérience significative en rédaction de contenus de formation en santé et/ou pour les adultes.

- Une connaissance du système de santé canadien et une compréhension du contexte néo-écossais, considérée comme un atout, notamment en lien avec les enjeux de reconnaissance des compétences des professionnel.le.s formé.e.s à l'international.
- Une maîtrise des méthodes de conception pédagogique pour la formation en ligne.
- Une capacité à produire des contenus inclusifs, accessibles, interactif et adaptés à une population immigrante diversifiée.

Utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA)

Les soumissionnaires doivent indiquer s'ils prévoient utiliser des outils d'intelligence artificielle et, le cas échéant, décrire leur approche en matière de supervision humaine et de protection des données.

Échéanciers

Le travail débutera à la suite de la signature du contrat de travail le 1er septembre 2025. Le développement du contenu devra être finalisé **le vendredi 30 janvier 2026**.

Critères de sélection des soumissionnaires

Nous invitons les soumissionnaires à être concis et à mettre en évidence les informations pertinentes.

Calcul du pointage sur 100 points. Un pointage de 70 points est essentiel pour que la proposition soit considérée.

1 Expérience de la personne ou l'entreprise (40 points) :

- La personne ou entreprise sélectionnée doit avoir une expertise reconnue et une expérience solide dans la vulgarisation de contenu complexe et le développement de formation pour adulte interactive, et asynchrone
- La personne ou entreprise sélectionnée doit être apte à
 - Développer un plan de formation clair et logique, adapté pour une plateforme E-learning ;
 - Prévoir les éléments interactifs à ajouter à la formation, en utilisant des outils déjà existants, et en respectant les règles en matière de droit d'auteur. Par exemple : Proposer le visionnement d'un Ted Talk, accessible via un lien YouTube, qui enrichi le contenu de la formation;
 - Rédiger le contenu de la formation en portant attention à l'écriture épiciène, l'inclusion de différentes professions de la santé, et en prenant en considération la diversité de la population ciblée;
 - Développer des questionnaires afin d'évaluer la progression des apprenantes et apprenants;
 - Modifier le contenu de la formation à la suite des retours du groupe test lorsqu'approprié
- La personne ou entreprise sélectionnée doit démontrer une connaissance des partenaires du domaine de la santé et de l'immigration en Nouvelle-Écosse;
- La personne ou entreprise sélectionnée doit fonctionner de manière bilingue;
- La personne ou entreprise sélectionnée comprend que ce type de démarche nécessite une flexibilité, une capacité d'adaptation, une disponibilité et une

rapidité à répondre en vue de parvenir à la réalisation des extrants finaux.

2 Références et portfolio (30 points)

- Fournir une liste d'au-moins 3 réalisations dans des mandats de consultation similaires.

3 Approche préconisée (20 points)

Le ou la soumissionnaire devra démontrer sa compréhension du mandat. À cette fin, il ou elle devra :

- Présenter les enjeux qui pourraient impacter le mandat;
- Présenter un calendrier de travail incluant la fréquence des suivis avec le RSNÉ. Ce calendrier sera révisé avec le ou la prestataire sélectionnée lors de la rencontre de démarrage du projet.
- Soumettre un devis des coûts respectant le budget prévu

4 Groupe en quête d'équité (10 points)

Cinq (5) points seront automatiquement attribués aux firmes soumissionnaires francophones œuvrant dans un contexte minoritaire.

Des points supplémentaires seront attribués aux firmes soumissionnaires détenues ou dirigées par des membres de groupes systématiquement désavantagés, ou dont l'équipe responsable du mandat comprend des personnes issues de ces groupes :

- Peuples autochtones: Mi'kmaq et autres personnes d'origine autochtone
- Communautés d'ascendance africaine: Néo-Écossais-e-s d'origine africaine et personnes d'ascendance africaine
- Communautés 2SLGBTQIA+
- Personnes immigrantes et réfugiées
- Communautés religieuses minoritaires
- Personnes en situation de handicap
- Personnes neurodivergentes: personnes autistes, avec un TDAH, ou ayant d'autres profils neuroatypiques

Changements et modifications à l'appel d'offres

Les soumissionnaires sont invité-e-s à faire part par courriel de leur intention de soumettre une soumission. Ils ou elles seront ainsi avisé-e-s par écrit par Réseau Santé –Nouvelle-Écosse si des modifications et des changements sont requis.

Clôture de l'appel d'offres

Les soumissions doivent être reçues par courriel, au plus tard le **vendredi 29 août 2025, à 16h30 (heure de l'Atlantique)**

Soumissions en retard

Les soumissions tardives ne seront pas considérées et seront retournées aux soumissionnaires.

Changements et modifications à la soumission initiés par le soumissionnaire

Le soumissionnaire peut changer ou modifier une soumission déjà remise en retirant, modifiant ou soumettant un document remplaçant jusqu'à la clôture de l'appel d'offres. Cette requête de l'entreprise doit être soumise officiellement par écrit et signée par la personne autorisée du soumissionnaire y compris l'engagement de respecter ses déclarations lors de la première soumission.

Demande de renseignements

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter Rania Harrabi, coordonnatrice au Réseau Santé – Nouvelle-Écosse (projets4@reseausantene.ca). Tous renseignements obtenus d'autres sources ne sont pas officiels et peuvent même être inexacts.

Païement des services rendus

Réseau Santé – Nouvelle-Écosse impose un montant maximum pour ce mandat de **35 000,00 \$** (trente-cinq mille dollars), avant taxes, pour la réalisation du présent mandat.

Le paiement sera effectué selon les modalités suivantes :

- 50 % à la signature du contrat ;
- 30 % à la remise du contenu pédagogique complet de la formation avant commentaires et ajustements de Réseau Santé – Nouvelle-Écosse ;
- 20 % à la remise finale de l'ensemble des livrables, incluant les ajustements demandés, et après validation écrite de leur conformité par Réseau Santé – Nouvelle-Écosse.

Taxes de vente sur les produits et services (TVH)

Ne pas inclure la TVH dans les soumissions. Ce montant cependant devra être identifié séparément sur les factures soumises.